

Situation financière 2013

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dépose le rapport annuel 2013 concernant la situation financière de notre municipalité.

REVENUS	BUDGET 2013	RÉEL AU 30 SEPT. 2013	ESTIMÉ AU 31 DÉC. 2013
Revenus, taxes, tarification	1 128 157	1 142 878	1 155 523
Compensation tenant lieu de taxes	8 269	2 152	8 269
Subventions gouvernementales	175 070	13 797	175 229
Autres revenus	90 499	111 707	156 682
TOTAL DES REVENUS	1 401 995	1 270 534	1 495 703
DÉPENSES			
Administration générale	274 180	194 270	280 962
Sécurité publique	263 845	220 958	249 723
Transport routier	199 757	122 770	174 237
Hygiène du milieu	160 389	137 904	185 750
Urbanisme, logement	95 751	92 727	115 487
Loisirs et culture	110 957	328 614	354 094
Immobilisations	195 566	75 483	199 483
Frais de financement	95 450	63 333	112 032
Fonds réservés	6 100	4 380	10 480
Appropriation des excédents affectés	0	(188 827)	(204 327)
TOTAL DES DÉPENSES	1 401 995	1 051 612	1 477 921
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0	218 922	17 782

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2013

Les conseillers municipaux reçoivent une rémunération totale de 4 910.64\$, dont 1 636.88\$ est non imposable, puisqu'il s'agit d'une allocation de dépenses. Le maire/mairesse reçoit directement de la municipalité 14 734.97\$, dont 4 911.66\$ est aussi une allocation de dépenses et non imposable.

Pour la représentation régionale, la MRC verse au maire/mairesse la somme de 6 788.74\$, dont le tiers est non imposable en remboursement de dépenses. De plus, la MRC paie un montant de 181.03\$ pour chacune des présences à des comités spéciaux.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Lors de la séance extraordinaire du 21 novembre 2013, la liste des contrats de 25 000\$ et plus, ainsi que des contrats de plus de 2 000\$, totalisant 25 000\$ et plus accordés à un même contractant, et ce depuis le dernier rapport du maire (novembre 2012) a été déposée.

LA SITUATION FINANCIÈRE 2013

Les opérations financières de l'année 2013 se solderont par un excédent des revenus sur les dépenses estimé à 17 782\$. Au budget 2013, nous avons prévu un revenu de 42 000\$ pour la vente d'un terrain. Nous ne prévoyons pas procéder à la vente d'ici le 31 décembre 2013. Le montant déjà réservé de 180 000\$ pour la construction de notre bibliothèque a été affecté au cours de l'année 2013.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2013

Entretien du réseau routier

Au printemps, nous avons procédé au pavage d'une distance de 1.4 kilomètre sur le chemin de la Rivière des Fèves Nord au coût de 44 957.20\$. Le contrat a été accordé à Sintra. À l'automne une distance additionnelle de 2,9 kilomètres a été pavée au coût de 90 956.92\$, travaux effectués par Pavage Ultra.

Nous avons stabilisé près de 2 000 mètres de talus routier aux abords du Grand cours d'eau Saint-Rémi (situé sur le long du chemin Grande Ligne). Le contrat, d'une valeur de 247 000 \$ a été octroyé à l'entrepreneur Noël et fils.

Contrat de déneigement et d'achat de sel et abrasif

La première année du contrat de trois ans pour le déneigement d'une valeur de 172 152,06\$ a été attribué à la Ferme Serge et Marcel Dubuc Inc. La municipalité a adapté ses méthodes de déneigement à la réalité environnementale en utilisant un savant mélange d'abrasifs et de sel dont les proportions sont adaptées aux particularités des routes et des conditions climatiques. En plus d'être moins dommageable pour l'environnement, cette nouvelle méthode permet de réaliser des économies appréciables sans compromis sur la sécurité.

Terrain de balle

La municipalité a procédé à la réfection du terrain de balle. Le contrat a été exécuté par Techniparc au courant de l'été. Quoique la fin des travaux se soit fait attendre, la qualité de réalisation du site sportif est intéressante et satisfait les utilisateurs. La mise en place du mur de soutènement, les aménagements paysagers et l'arrêt-balle sont des atouts de qualité. Au dernier décompte, le coût du projet se chiffre à moins de 200 000\$. Une subvention du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport au montant de 49 717\$ ainsi que du pacte rural de la MRC de Beauharnois-Salaberry de 60 042\$, ont diminué d'autant notre coût d'investissement.

Prolongement de la rue de l'École

La municipalité a procédé à l'installation des conduites d'infrastructure à l'extrémité de la rue de l'École pour se raccorder à celles déjà en place dans le secteur du Forgeron. Le coût total des travaux au montant de 75 972\$ inclus le contrat de la firme Sintra au montant de 44 434\$ ainsi que les honoraires professionnels, l'éclairage et autres travaux. Ces sommes sont assumées par les propriétaires des terrains desservis conformément au règlement de taxation 324-13.

Plantation d'arbres

Nous avons également planté 20 arbres matures dans l'emprise de la rue du Forgeron et de la rue du Mémorable. Les arbres d'une dimension très intéressante, ont été achetés de la compagnie Cramer au montant de 3 172 \$, plus 2 291\$ pour la plantation.

Bibliothèque

En 2013, la municipalité a versé 220 000\$ suite à la finalisation du projet. Tel que prévu, nous avons approprié, à même nos surplus, une somme de 180 000\$. En lien avec ce dossier, nous avons reçu un montant de 40 000\$ provenant du programme « Pacte rural de la MRC de Beauharnois-Salaberry ».

Fondation Rue Principale

La municipalité a octroyé un contrat à l'organisme Fondation Rue Principale afin d'élaborer un guide d'orientation qui vise à revitaliser le noyau villageois ainsi que l'ensemble de notre communauté. Cette démarche participative a été financée par le pacte rural pour un montant de 10 000\$ auquel s'ajoute l'aide financière de la municipalité de 5 000\$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (vérificateur externe) – Année 2012

Le rapport de l'auditeur indépendant exprime que les états financiers de l'année 2012 reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers démontrent qu'en 2012 l'excédent des revenus sur les dépenses a été de 13 792\$ et que l'excédent accumulé se chiffrait à 556 485\$, dont 279 181\$ non affecté (libre).

ORIENTATIONS 2014

Le nouveau conseil municipal en place verra à définir ses priorités pour le prochain budget. Il est certain que nous poursuivrons le travail de nos prédécesseurs en continuant de maximiser les services à la population, d'entretenir nos routes, nos cours d'eau, nos installations tout en maintenant une saine gestion des ressources financières. La collaboration entre le conseil et les organismes sera encore privilégiée. Notre milieu bénéficie d'une belle qualité de vie, grâce à l'apport et à l'implication de toutes ces personnes.

Plusieurs défis s'offrent à nous dans les prochaines années. Entres autres, nous travaillerons avec vous à la revitalisation de notre noyau villageois ainsi qu'à l'ensemble de notre milieu rural. Il s'agit d'un projet important de mise en valeur de notre communauté. Une démarche a déjà été amorcée avec l'organisme Fondation Rue Principale en septembre dernier lors d'une rencontre publique. La Fondation fera rapport de ses observations lors d'une prochaine rencontre où toute la population sera invitée à venir entendre les recommandations formulées. C'est un rendez-vous important !

La sécurité publique sera aussi un dossier d'importance. Au chapitre des incendies, nous mettrons l'accent sur l'analyse des risques présents sur notre territoire et l'identification des mesures de prévention nécessaires afin de limiter les effets néfastes. La révision du plan d'interventions en cas d'urgence sera également un dossier prioritaire. Nous étudierons aussi les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour contrôler la vitesse sur nos routes et contrer l'utilisation de nos chemins par le camionnage non local.

Divers dossiers, tel que l'adoption de nouvelles politiques concernant l'entretien des fossés, le drainage des routes, l'inspection des bâtiments, l'avenir de notre église, l'entretien et la rénovation du centre municipal ainsi que diverses réglementations, retiendront l'attention du Conseil, sans toutefois oublier la culture, les loisirs et l'embellissement.

BUDGET 2014

Le budget 2014 et le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 19 décembre 2013 à la salle du conseil.

Nous vous invitons à y assister.

**Francine Daigle, Mairesse,
Le 21 novembre 2013**

Année 2013

Liste des fournisseurs de plus de 25 000\$

Liste des fournisseurs de plus de 25 000\$ (ayant au moins un contrat de 25 000\$ et plus en plus des autres contrats si cela est le cas)

– Commission scolaire de la Vallée du Tisserands	220 000.00 \$
– Groupe Ultima (assurances)	28 509.00 \$
– Ministre des Finances	136 111.00 \$
– MRC de Beauharnois-Salaberry (services régionaux)	233 077.50 \$
– Noël & Fils (Grand cours d'eau St-Rémi)	247 066.28 \$
– Sintra (Pavage)	89 391.38 \$
– Techniparc (Terrain de balle)	165 045.07 \$
– Ferme Serge & Marcel Dubuc (dénouement incluant les tronçons Mercier et Ste-Martine)	61 141.38 \$
– Pavage Ultra	90 956.92 \$

Liste des fournisseurs de plus de 25 000 cumulés\$ (contrat ne dépassant pas 25 000\$ et plus, mais le cumul dépasse 25 000\$)

– - Hydro-Québec (éclairage public et chauffage des édifices municipaux)	28 155.81 \$
– - Ministère du Revenu du Québec	40 895.51 \$

Liste de la période du 2012-11-02 (dernière déclaration du maire) au 2013-11-21